

L'ASSEMBLÉE À L'ÉCOUTE D'UN MONDE EN MOUVEMENT

Création de l'Union méditerranéenne, démantèlement controversé du Clemenceau, libération des otages de Libye... : l'Assemblée demeure en permanence attentive à l'actualité internationale et géostratégique. Ses instances de contrôle et de réflexion contribuent directement à l'élaboration de notre diplomatie, en remplissant tout au long de l'année leur mission d'expertise, d'évaluation et de proposition.

OTAGES BULGARES EN LIBYE : L'ASSEMBLÉE JOUE LA TRANSPARENCE

La libération des otages bulgares de Libye, saluée sur tous les bancs de l'hémicycle comme un succès pour notre diplomatie, a cependant fait l'objet d'interrogations de la part de l'opposition quant à ses circonstances exactes. Sans préjuger du fond, la Présidence de l'Assemblée, en concertation avec les groupes politiques, a d'emblée choisi de donner l'absolue priorité à la transparence et de faire en sorte que la représentation nationale exerce sur ce dossier la plénitude de sa mission de contrôle. C'est dans ce contexte que, le 11 octobre 2007, les députés votaient à l'unanimité la création d'une « commission d'enquête sur les conditions de libération des infirmières bulgares et du

médecin détenus en Libye ». Par le même effet de consensus et afin que la transparence s'exerce sans aucune restriction, l'Assemblée décidait simultanément de placer la commission sous la présidence d'un élu de l'opposition, Pierre Moscovici, et d'en ouvrir le plus largement possible les travaux à la presse. Dans ses premières auditions, la commission a marqué sa volonté de prendre en compte toutes les dimensions - diplomatiques, humanitaires et stratégiques - de ce dossier. C'est dans cet esprit qu'elle a entamé ses travaux en entendant aussi bien les ex-otages eux-mêmes, les acteurs directs de cette libération, que de hauts responsables de l'exécutif et du secteur de l'armement.



Pierre Moscovici, Président de la commission d'enquête sur les conditions de libération des infirmières bulgares détenues en Libye.
Une réunion de la commission d'enquête.



Guy Teissier, Président de la Commission de la défense nationale et des forces armées.

NAVIRES DE GUERRE : TIRER LES LEÇONS DU CLEMENCEAU

Les difficultés qui ont entouré la fin de vie du Clemenceau ont conduit la Commission de la défense à engager une étude approfondie sur le démantèlement des navires de guerre et, plus généralement, des vaisseaux et bâtiments maritimes. Trois axes ont guidé la réflexion de la mission, conduite par la rapporteure Marguerite Lamour : la santé des personnels, la protection de l'environnement et la viabilité économique des solutions possibles. Le premier apport de la mission a consisté à écarter les solutions irréalistes et idéalistes, qui retardent d'autant la mise en place de politiques opérationnelles. Après avoir ainsi relevé que « dresser une liste définitive des produits dangereux susceptibles

d'être présents à bord des bateaux relève de l'utopie », l'étude souligne que le marché étroit du démantèlement des navires rend difficile, pour les armateurs, la démolition de leurs bâtiments en Europe. Mieux vaut, dans ce contexte, consacrer l'énergie de l'État et de l'Union européenne à clarifier une réglementation aujourd'hui complexe jusqu'à être inapplicable. En ce sens, la promotion d'outils, tels le « passeport vert », listant dès la construction les produits dangereux contenus dans les navires, et l'élaboration d'une norme internationale minimale mais contraignante, paraissent les seules voies à même de concilier impératifs économiques et respect de l'environnement.

UNION MÉDITERRANÉENNE, L'OUVERTURE ET L'AMBITION

Grand chantier de la législature qui s'ouvre, la création de l'Union méditerranéenne a fait dès juillet 2007 l'objet d'une réflexion opérationnelle de la part de la Commission des affaires étrangères. Renaud Muselier et Jean-Claude Guibal, auteurs du rapport « Comment construire l'Union méditerranéenne ? », se prononcent sans hésitation pour une structure originale, « à géométrie variable », à l'image du « monde ouvert » qu'est la Méditerranée. Autour d'un cœur associant les États rive-

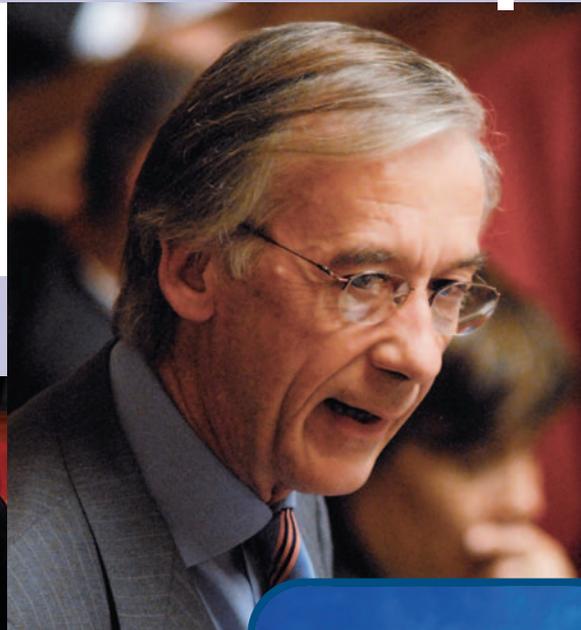
rains, s'agrégeraient ainsi, au gré des projets, des « pays-membres non permanents », tels que les États du nord de l'Union européenne. Dans le même esprit d'ouverture, un « Forum de la société civile » verrait le jour à côté du « G-Med », regroupant les chefs d'État et de gouvernement. Convaincus enfin que « la construction de l'Union ne prendra forme qu'en se fondant sur des projets concrets », les auteurs appellent de leurs vœux une priorité clairement donnée à des dossiers tels que la gestion de l'eau,

l'environnement et l'échange des savoirs. Serait ainsi atteint l'objectif premier de l'Union : « répondre véritablement aux besoins et aux attentes des populations des deux rives de la Méditerranée ».

Renaud Muselier, Vice-président de la Commission des affaires étrangères.



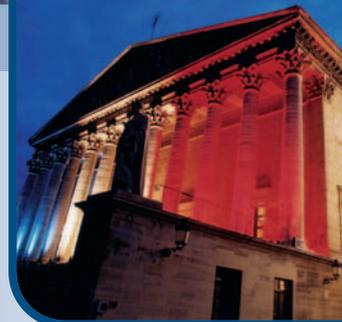
Axel Poniatowski, Président de la Commission des affaires étrangères.



RAYONNEMENT DE LA FRANCE ET ENJEUX GÉOPOLITIQUES

Loin d'être une notion abstraite ou une pure question de prestige, le rayonnement international de la France se joue au quotidien, sur des enjeux très concrets. La Commission des affaires étrangères a, dès l'ouverture de la législature, créé une mission d'information sur la politique africaine de la France. Elle a aussi chargé plusieurs de ses membres de rapports d'information. Ceux-ci concer-

nent des thèmes extrêmement divers : les relations Union européenne - Russie en matière énergétique (Jean-Jacques Guillet et Tony Dreyfus), les enjeux géostratégiques de la prolifération (Jacques Myard et Jean-Michel Boucheron) ou la situation au Kosovo (Jean-Michel Ferrand et Jean-Pierre Dufau) notamment.



ZOOM